ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS

APEI 75

Siège social : 85, Rue La Fayette
75009 – PARIS
N° SIREN : 784 412 744

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2025
EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS
APEI 75

Siège social : 85, Rue La Fayette
75009 PARIS

N° SIREN 784 412 744

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS – APEI 75 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note du changement de réglementation comptable de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatifs à la première application du règlement ANC n°2022-06 et 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois,

Le Commissaire aux comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES
Représenté par

Cécile LE BAGOUSSE,
Associée

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	**Amort. prov.**	**Net**	**Net**
Frais d'établissement (I)	5 679	- 5 679		
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	58 926	- 56 304	2 622	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 927 755		1 927 755	1 927 755
Constructions	6 388 381	-2 279 338	4 109 043	4 089 643
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 173 627	- 889 645	283 982	266 284
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	13 192		13 192	5 223
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10 227		10 227	10 227
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 762	- 1 762		
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 420	- 4 420		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	**9 578 290**	**-3 231 469**	**6 346 821**	**6 299 131**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 100		15 100	1 742
Créances reçues par legs ou donations	449 191		449 191	
Autres Créances	55 152		55 152	133 422
Charges constatées d'avance	6 173		6 173	11 140
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 509 570		1 509 570	1 450 158
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	235 489		235 489	329 436
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**2 270 676**		**2 270 676**	**1 925 898**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**11 854 645**	**-3 237 148**	**8 617 497**	**8 225 029**
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	**Total**
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	350 440	350 440
Fonds propres complémentaires	3 088 095	3 088 095
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 400 083	3 400 083
Autres	87 605	87 605
Report à nouveau	826 239	286 735
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 56 523	539 504
Situation nette (sous total)	**7 695 939**	**7 752 462**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	105 541	117 267
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**7 801 479**	**7 869 729**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	449 397	9 706
Fonds dédiés	17 165	44 073
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	**466 562**	**53 779**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	100 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	**100 000**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	14 713	14 713
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	77 042	115 943
Dettes des legs ou donations	10 021	521
Dettes fiscales et sociales	109 747	142 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 360	169
Produits constatés d'avance	36 572	27 819
TOTAL DETTES (IV)	**249 455**	**301 520**
Ecarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	**8 617 497**	**8 225 029**
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	234 742	
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois) Total	31/12/2024 (12 mois) Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	34 410	37 005
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		3 594
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	730 463	716 500
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	23 823	15 750
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	65 581	53 844
- Mécénats	500	
- Legs, donations et assurances-vie		512 720
Contributions financières	5 448	73 968
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 742
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	26 908	20 726
Autres produits	9	170
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**887 142**	**1 437 019**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 835	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1) (2)	461 429	470 746
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	73 689	40 879
Salaires	59 166	107 931
Cotisations sociales	16 679	43 272
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	195 332	196 717
Dotations aux provisions	100 000	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	780	651
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**909 909**	**860 197**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**- 22 767**	**576 821**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	37 483	49 004
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**37 483**	**49 004**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**37 483**	**49 004**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**14 716**	**625 826**

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	**Total**
Produits exceptionnels (V)		11 727
Charges exceptionnelles (VI)		59
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**11 667**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	71 239	97 989
Total des produits (I + III + V)	**924 625**	**1 497 750**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**981 148**	**958 246**
EXCEDENT		**539 504**
DEFICIT	**- 56 523**	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	115 117	150 166
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**115 117**	**150 166**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	115 117	150 166
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**115 117**	**150 166**
(1) Redevances de crédit-bail mobilier		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier		

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 8617496.79 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -56523.23 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Créée par des parents d'enfants en situation de handicap mental en 1949, l'association les Papillons blancs de Paris œuvre pour la défense des intérêts matériels et moraux, la recherche de l'épanouissement et le développement de l'autonomie des personnes porteuses de troubles du neuro-développement (TND). Elle agit pour le soutien de leurs familles et contribue à la sensibilisation des acteurs parisiens au handicap mental. Elle entend être également un lieu d'épanouissement pour ses bénévoles et veille à assurer un cadre de travail de qualité pour ses salariés.

Elle adhère à l'Unapei et à l'UDAF.

Les Papillons blancs de Paris agissent à Paris, pour faire vivre concrètement leurs valeurs que sont :

- Le respect et la valorisation de la personne en situation de handicap, de ses singularités et de sa volonté
- La solidarité et l'altruisme
- La neutralité politique et religieuse

Au quotidien, l'association développe ses actions autour de ces principes :

- L'inconditionnalité du primo-accueil et la non-discrimination : accueil des proches et des personnes porteuses de tous types de handicap et de tous types de troubles du neurodéveloppement ;
- L'esprit d'entraide et la pair-aidance car qui mieux que des familles peuvent accueillir, accompagner et conseiller d'autres familles de personnes en situation de handicap ?
- L'engagement militant et bénévole : membre de l'Unapei et de l'UDAF, l'association trouve ses racines dans le mouvement parental. A ce titre, elle défend une reconnaissance de la triple expertise réunissant personne/famille/professionnel. Près de 200 bénévoles mettent en œuvre avec conviction et détermination, les actions de l'association.
- Bienveillance et écoute : les Papillons blancs de Paris accueillent et conseillent familles et personnes concernées sans jugement.
- Liberté de parole et d'action : Les Papillons blancs de Paris n'étant pas gestionnaires d'établissement, ils ne dépendent pas de subventions. L'association revendique ainsi une véritable indépendance financière.

Les Papillons blancs de Paris contribuent à cet idéal de société :

- Nous agissons au quotidien pour promouvoir cette vision positive auprès de l'opinion publique. Une société qui permet l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches ;
- Une société qui reconnaît et valorise pleinement le potentiel, la capacité d'adaptation, la richesse et le courage des personnes en situation de handicap et où la "différence" n'est pas un obstacle à l'inclusion ;
- Une société qui permet aux personnes en situation de handicap de s'épanouir, de vivre comme elles le souhaitent et de voir leur qualité de vie améliorée.

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2022-06 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires, modifiant règlement 2014-03).
Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

- La première application du règlement ANC n°2023-03 du du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, avec notamment la mise à jour des modèles de bilan et de compte de résultat en lien avec la nouvelle réglementation ANC 2022-06.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et n° 2023-03 du 7 juillet 2023 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application de ces règlements pour l'association.

L'application de ces textes constitue un changement de présentation des comptes annuels sans modification des méthodes d'évaluation ni des règles de comptabilisation. Elle est sans incidence sur le résultat net et sur les capitaux propres d'ouverture.

Conformément aux dispositions réglementaires, les comptes de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les données comparatives relatives à l'exercice 2024 ont fait l'objet des reclassements nécessaires afin d'assurer leur comparabilité avec la présentation 2025

Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

Suppression des transferts de charges

Dans le cadre de la suppression du poste « Transferts de charges », les montants correspondants présentés en 2024 ont été reclassés dans les rubriques appropriées du compte de résultat 2025. Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Impact sur les principaux postes de l'exercice 2025

Les principaux effets de la nouvelle présentation au titre de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles cédées, comptabilisées dans les charges d'exploitation 2025 : 0 euros.

- Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, comptabilisés dans les produits d'exploitation 2025 : 0 euros

- Quotes-parts des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 2025 et comptabilisées dans les produits d'exploitation 2025 : 11 727 euros.

- Remboursements des frais de personnel comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 : 0 euros.

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement	5 679					5 679	
Sous-total	**5 679**					**5 679**	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	55 520		3 405			58 926	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	**55 520**		**3 405**			**58 926**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	1 927 755					1 927 755	
Constructions	**6 230 190**		**158 191**			**6 388 381**	
Constructions sur sol propre	5 068 032		158 191			5 226 223	
Constructions sur sol d'autrui	1 162 158					1 162 158	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	**1 100 171**		**73 456**			**1 173 627**	
Installations générales, agencements, aménagements divers	912 209		73 456			985 665	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 919					180 919	
Emballages récupérables et divers	7 043					7 043	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	5 223		7 970			13 192	
Sous-total	**9 263 338**		**239 617**			**9 502 955**	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10 227					10 227	
Sous-total	**10 227**					**10 227**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	1 762					1 762	
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 420					4 420	
Sous-total	**6 183**					**6 183**	
Total	**9 340 947**		**243 022**			**9 583 969**	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement	5 679			5 679
Sous-total	**5 679**			**5 679**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles	55 520	784		56 304
Sous-total	**55 520**	**784**		**56 304**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	**2 140 547**	**138 791**		**2 279 338**
Constructions sur sol propre	1 217 629	114 368		1 331 997
Constructions sur sol d'autrui	922 918	24 423		947 340
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	**833 887**	**55 758**		**889 645**
Installations générales, agencements, aménagements divers	650 157	52 383		702 540
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	176 687	3 374		180 062
Emballages récupérables et divers	7 043			7 043
Sous-total	**2 974 434**	**194 548**		**3 168 982**
Total	**3 035 633**	**195 332**		**3 230 965**
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 3 ans
* Frais d'établissement : 3 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Constructions : de 10 ans à 50 ans
* Constructions sur le sol d'autrui : de 40 ans à 50 ans
* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 20 ans

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**4 420**		**4 420**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 420		4 420
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**525 617**	**525 617**	
Créances clients	**15 100**	**15 100**	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	15 100	15 100	
Créances sociales	**637**	**637**	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	637	637	
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	**503 707**	**503 707**	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations	449 191	449 191	
Débiteurs divers	54 516	54 516	
Charges constatées d'avance	6 173	6 173	
Total	**530 037**	**525 617**	**4 420**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Etat - Produits à recevoir		1 250	- 1 250	- 100
44170000 - État - Subventions d'exploitation		*1 250*	*- 1 250*	*- 100*
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	9 570	14 158	- 4 588	- 32
50880000 - Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées	*9 570*	*14 158*	*- 4 588*	*- 32*
Produits à recevoir - Divers	14 912	1 791	13 121	733
46700000 - Divers comptes débiteurs et produits à recevoir	*14 912*		*14 912*	
46870000 - PRODUITS A RECEVOIR		*1 791*	*- 1 791*	*- 100*
Total	**24 482**	**17 199**	**7 283**	**42**

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciations des immobilisations financières	**6 183**			**6 183**
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières	6 183			6 183
Dépréciations des stocks et en-cours				
Dépréciations des créances usagers				
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	**6 183**			**6 183**

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	3 438 535				3 438 535
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	3 487 688				3 487 688
Report à nouveau	286 735	539 504			826 239
Excédent ou déficit de l'exercice	539 504	- 539 504		56 523	- 56 523
Situation nette (sous total)	**7 752 462**			**56 523**	**7 695 939**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	117 267			11 727	105 541
Provisions réglementées					
Total	**7 869 729**			**68 250**	**7 801 479**

Tableau des subventions d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	469 069			469 069
Quotes-parts virées au résultat	351 802	11 727		363 528
Subventions d'investissement nettes	**117 267**	**- 11 727**		**105 541**

Fonds reportés et Fonds dédiés

Fonds reportés

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations	9 706	439 691		449 397
Fonds reportés liés aux donations temporaires d'usufruit				
Total		**439 691**		**449 397**

Fonds dédiés

			Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes							
Contributions financières d'autres organismes	44 073		26 908			17 165	16 504
19501000 - FDS DEDIES SUR CONTRIB FDS DOTATION	*5 011*		*5 011*				
19502000 - FDS DEDIES SUR CONTRI FINANC. FDD	*3 058*		*2 397*			*661*	
19550000 - FONDS DEDIES ACTIONS PBP	*18 400*		*18 400*				
19560000 - FONDS DEDIES LOISIRS CSE HEROS	*1 101*		*1 101*				
19570000 - FDS DEDIES COMMUNICATION	*16 504*					*16 504*	*16 504*
Total	**44 073**		**26 908**			**17 165**	**16 504**

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges		100 000			100 000
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Sous-total		**100 000**			**100 000**
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total					
Total des provisions		**100 000**			**100 000**

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	**Total**
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	100 000	
Reprises d'exploitation		
Total Exploitation	**100 000**	
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	**100 000**	

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	**14 713**			**14 713**
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 713			14 713
Fournisseurs et comptes rattachés	77 042	77 042		
AUTRES DETTES	**121 128**	**121 128**		
Dettes sur legs ou donations	10 021	10 021		
Dettes sociales	**4 355**	**4 355**		
Personnel et comptes rattachés	1 454	1 454		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 901	2 901		
Dettes fiscales	**105 393**	**105 393**		
Impôts sur les bénéfices	91 892	91 892		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 201	8 201		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 300	5 300		
Autres	**1 360**	**1 360**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs				
Autres dettes	1 360	1 360		
Produits constatés d'avance	36 572	36 572		
Total	**249 455**	**234 742**		**14 713**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	14 713	14 713		
16582500 - DEPOTS LOYERS LA FAYETTE	*13 241*	*13 241*		
16582600 - DEPOT LOYER ASSOMPTION	*60*	*60*		
16582700 - DEPOTS MOULIN DES PRES	*1 412*	*1 412*		
Fournisseurs - Factures non parvenues	45 475	45 288	187	
40810000 - CHARGES A PAYER FAC N PA	*45 475*	*45 288*	*187*	
Personnel - Charges à payer	1 454	7 669	- 6 215	- 81
42860000 - PROVISION CONGES PAYES	*1 454*	*7 669*	*- 6 215*	*- 81*
Organismes sociaux - Charges à payer	527	3 885	- 3 358	- 86
43860000 - CHARGES PROV. CONGES PAY	*527*	*3 885*	*- 3 358*	*- 86*
Etat - Charges à payer	5 300	5 300		
44860000 - ETAT CHARGES A PAYER	*5 300*	*5 300*		
Charges à payer - Divers	1 300		1 300	
46800000 - Divers comptes créditeurs et charges à payer	*1 300*		*1 300*	
Total	**68 769**	**76 855**	**- 8 086**	**- 11**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	6 173	6 173		
48600000 - CHARGES COMPTABILISE AVA	*6 173*	*6 173*		
Total	**6 173**	**6 173**		

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	36 572	36 572		
48700020 - P.C.A. ATELIERS	*34 697*	*34 697*		
48700030 - P.C.A. ADHESIONS	*1 150*	*1 150*		
48700040 - P.C.A. DONS	*725*	*725*		
Total	**36 572**	**36 572**		

Notes relatives au compte de résultat

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation			12 000		96	12 096
Subvention d'investissement						
Total			**12 000**		**96**	**12 096**

Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
PRODUITS	**439 691**
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"	439 691
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	**439 691**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	439 691
Total	

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 040	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	**5 040**	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	**Total**	**Euros**	**%**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	37 483	49 004	- 11 521	- 24
Autres intérêts de produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**37 483**	**49 004**	**- 11 521**	**- 24**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER	**37 483**	**49 004**	**- 11 521**	**- 24**

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exerice N-1
RESSOURCES	**115 117**	**150 166**
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	115 117	150 166
Total	**115 117**	**150 166**
EMPLOIS	**115 117**	**150 166**
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	115 117	150 166
Total	**115 117**	**150 166**

Les contributions volontaires se décomposent ainsi :
- Bénévolat relatif aux activités de l'association : 6 460 heures valorisées au SMIC horaire brut augmenté des cotisations patronales (soit 11,88 € + 50% de cotisations). Le nombre d'heures valorisées en N-1 était de 8 565.

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
Total	**2**

Autres informations

Précisions sur les engagements hors bilan

Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013. les entités ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées) : En l'espèce, l'engagement de retraite a été jugé non significatif pour l'association LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS, au regard de l'effectif présent à la clôture.